

Compte rendu Conseil Municipal du 27 novembre 2023

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider les avis de la commission pour les certificats d'urbanisme ; les déclarations préalables de travaux et les demandes de permis de construire.
 - de ne pas préempter pour les propriétés concernées.
 - de solliciter les subventions présentées pour la réalisation du projet d'aménagement du centre du village et d'approuver le plan de financement correspondant.
 - de commander et de financer les documents pour la délimitation et la division du domaine public pour la propriété indiquée.
 - d'émettre un avis favorable pour le rapport sur l'eau 2022 établi par le SIAE ST ETIENNE DE FONTBELLON/ST SERNIN.
 - d'engager une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de l'Etat compte tenu des dégradations consécutives aux inondations et à la forte sécheresse.
 - de solliciter les bureaux d'étude retenus pour réaliser le diagnostic thermique de l'ancienne bibliothèque.
-
- de participer au financement collectif de l'achat de la valise pour l'accompagnement psychologique des élèves concernés à l'école.
 - de placer en non-valeur la somme due pour le dommage correspondant.
 - de valider la décision modificative n° 7 présentée.
 - de retenir l'imprimerie Fombon pour l'impression du bulletin municipal de décembre 2023.
 - de valider le contrat de mise à disposition et d'assistance pour le progiciel PMB avec Numérian pour la gestion de la bibliothèque.
 - de valider la semaine de résidence au centre culturel pour les comédiennes du Tungstène Théâtre du 29 janvier 2024 au 03 février 2024.